

Viré,  
Le 6 Août 2020

Courrier adressé à l'ensemble des parlementaires de Saône et Loire

Depuis le 2 Juillet 2020, un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour les animaux est lancé par le journaliste Hugo Clément (Militantiste), Xavier Niel (Fondateur de Free), Marc Simoncini (Fondateur de Meetic) et Jacques-Antoine Granjon (Fondateur de Vente-Privée.com) et avec la collaboration de nombreuses personnalités et organisations.

A travers les mesures proposées pour les animaux, interdiction de tout nouvel élevage n'offrant pas un accès au plein air adapté aux besoins des animaux, interdiction des spectacles d'animaux vivants d'espèces non domestiques, interdiction des expériences quand il y a une méthode alternative, interdiction des élevages pour la fourrure, **interdiction de la chasse à courre et les chasses dites traditionnelles**, interdiction de l'élevage en cages, cases, stalles ou box à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2025, nous sommes effectivement visés.

Vous n'êtes pas sans savoir que certains parlementaires ont déjà signé ce RIP et afin que ce dernier franchisse une étape, 185 signatures sont à recueillir.

Suite à la révolution française de 1789, le fondement de la chasse est apparu car le droit de chasse est devenu un attribut du droit de propriété.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire représente tous les modes de chasse et regroupe 12 000 chasseurs passionnés qui contribuent au maintien de la biodiversité et de la ruralité qui nous est à tous très chère.

La chasse à courre et les chasses dites traditionnelles font parties intégrantes de nos coutumes et de notre culture. Le monde rural dont nous faisons partie, connaît bien ces pratiques. Nous savons pertinemment qu'en attaquant ces deux modes de chasse, il s'agit d'attaquer tous les modes de chasse pratiqués en France.

Ce RIP joue clairement avec la sensibilité des citoyens en leur offrant sur un plateau des images et faits ne relatant en aucun cas le monde rural dans lequel nous vivons.

Non, la chasse n'est pas cruelle, non, nous ne maltraitons point nos chiens... Dire ceci aux citoyens de France relève bien d'une méconnaissance profonde de groupes minoritaires complètement en opposition avec notre république démocratique.

Pour finir, je souhaite également vous indiquer que notre Fédération soutient également les organisations agricoles qui sont également visées sur deux mesures que sont l'interdiction de tout nouvel élevage n'offrant pas un accès au plein air adapté aux besoins des animaux et l'interdiction de l'élevage en cages, cases, stalles ou box à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

Je sais compter sur vous afin que ce Référendum ne voit jamais le jour car si cela devait arriver, le monde rural se fera clairement entendre. Vivre ensemble avec nos opinions, nos différences, nos tolérances reste possible si l'idéologie ne remplace pas la politique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,  
Evelyne GUILLON

